



20 novembre 2021 : 30ème anniversaire de la signature par la France de la

*Convention internationale relative aux droits de l'enfant*

20 novembre 2021 : 32ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant

2021 : 85 ans de la constitution du Front de l'enfance où Célestin Freinet assumait la tâche de secrétaire général

La Convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée le 20 novembre 1989 par les États membres des Nations Unies. Elle définit les droits fondamentaux des enfants et veille à ce que les États coopèrent pour assurer son application.

Si le 20 novembre est un jour symbolique, il doit être autre chose qu'une simple commémoration. En effet, 32 ans après l'adoption de la Convention, tous les droits ne sont toujours pas correctement appliqués à tous les enfants.

Il y a 85 ans, parallèlement au Front Populaire en 1936 était constitué le Front de l'enfance où Célestin Freinet assumait la tâche de secrétaire général

**Romain ROLLAND** : *« Je serai heureux que vous placiez votre Assemblée constitutive du Front de l'Enfance sous ma présidence d'honneur. Je voudrais n'être pas si chargé de tâches pour pouvoir vous prêter une aide plus efficace. Vous savez quelle sympathie et quelle estime j'ai pour vous et pour votre oeuvre. »*

**Jean-Richard BLOCH** : *« Quand nulle autre cause ne nous le commanderait, le salut physique et intellectuel de l'enfance nous obligerait déjà à la révolution. Notre société est une entreprise d'abaissement de l'homme et de DESTRUCTION de l'enfant. Qu'un sentiment de révolte et une poussée d'espoir ne soulèvent pas nos contemporains, qu'ils acceptent cette dégradation presque systématique dont ils sont les témoins, cela est une des condamnations les plus dures qu'on ait à prononcer contre eux. Heureusement qu'il y a des hommes comme vous. »*

**Le projet de Tâches du Front de l'Enfance a été conçu et approuvé par l'Assemblée constitutive du Front de l'Enfance le 11 avril 1936 à Moulins.**

### **Projet de Tâches du Front de l'Enfance**

Devant le fascisme qui menaçait les plus élémentaires de nos libertés républicaines, l'immense masse des citoyens de toutes tendances s'est unie en France au sein d'un FRONT POPULAIRE qui, au-dessus des partis, sans contrarier d'ailleurs ni la vie ni le recrutement de ces partis, coordonne, sur des principes communs, l'action de tous.

Mais, hélas ! les besoins urgents sont si nombreuses et si prenantes que ce FRONT POPULAIRE ne pense pas assez, à notre gré, à la défense sociale dans le proche avenir. Dans la cité menacée, on mobilise d'abord tous ceux qui sont en âge de participer à la lutte ; on pense à dresser le barrage nécessaire. Et ce souci est certes légitime.

Les éducateurs, eux, préparent les lutteurs de demain. Ils savent que, dans les années à venir, la

république sociale demandera encore du dévouement et des sacrifices. De ce lendemain si proche, le FRONT POPULAIRE ne saurait se désintéresser.

C'est pourquoi, parallèlement à ce FRONT POPULAIRE, et selon les mêmes principes d'organisation et d'action, nous avons constitué le FRONT DE L'ENFANCE, susceptible de coordonner puissamment l'activité des diverses associations, des multiples personnalités qui s'intéressent à l'Enfance.

Certes, nombreux sont en ce pays ces associations et ces personnalités, nombreux sont les éducateurs qui se dévouent à une tâche qu'ils voudraient élargir et approfondir.

Mais, d'une part : chacun agit de son côté plus ou moins efficacement des associations se concurrencent au lieu de collaborer, et surtout aucune idée d'ensemble ne domine cette action constructive.

D'autre part éducateurs ni associations n'ont pas encore pu toucher comme ils l'auraient désiré l'immense masse des citoyens. Les parents notamment restent trop souvent à l'écart de l'école, circonvenus parfois par l'action cléricale. Il manque à ce pays le vaste mouvement de fond susceptible d'imposer aux gouvernements une action vigoureuse et coordonnée en faveur non seulement de l'école, mais de l'enfance et de la jeunesse.

Ce puissant mouvement de fond, le FRONT DE L'ENFANCE prétend le susciter en France.

Il est bien entendu alors que ce FRONT DE L'ENFANCE ne saurait, en aucune manière, être un super-parti ni un super-groupement.

Il ne saurait se substituer aux partis prolétariens ni aux organisations syndicales auxquels il fera sans cesse appel. Il ne prétend entraver en rien l'action propre des organisations qui, actuellement, s'occupent de l'enfance; il s'en voudrait de gêner tant soit peu l'activité progressiste de telle ou telle personnalité.

Son rôle est seulement de coordonner, d'unir, de montrer les buts à atteindre, de préconiser des moyens d'action - et de mobiliser si possible, autour de ces associations et de ces personnalités, pour des buts précis, la grande masse populaire.

Dans ce cadre, il y a place, on le voit, pour tous les groupements, pour toutes les individualités qui désirent loyalement le bien et le progrès de l'enfance, quelle que soit leur orientation politique ou religieuse, quel que soit le terrain propre sur lequel elles se meuvent.

C'est dans cet esprit de large entente qu'a été conçu et approuvé, à l'Assemblée Constitutive de Moulins, le projet de tâches du FRONT DE L'ENFANCE, dont nous publions ci-dessous les points essentiels, étant entendu que ce projet ne saurait en aucune façon être restrictif, qu'il reste d'ailleurs un projet, révisable à mesure que la masse populaire prendra conscience des nécessités d'action du FRONT DE L'ENFANCE.

1° L'École Laïque est une des grandes conquêtes de la République. Le jour où elle serait libérée de toutes les forces réactionnaires qui l'assailent, elle offrirait au peuple d'immense possibilités de progrès.

**LE FRONT DE L'ENFANCE DÉFENDRA L'ÉCOLE LAÏQUE CONTRE TOUS SES ENNEMIS.**

2° Les gouvernements ont, jusqu'à ce jour, fait passer au dernier plan les préoccupations concernant l'enfance.

La réaction a, au cours de ces dernières années, aggravé les conditions matérielles de l'école: suppression des crédits pour constructions, suppression d'écoles, donc surcharge anormale des classes. Le fascisme ne ferait qu'accélérer cette irrémédiable décadence voulue par les forces obscurantistes.

Le FRONT DE L'ENFANCE luttera dans tous les domaines pour rétablir une situation normale, pour faire rouvrir des écoles, nommer des instituteurs, décongestionner les classes afin que soit possible le travail d'éducation qui fera des enfants du peuple des hommes, des lutteurs, des constructeurs de la société nouvelle.

3° LE FRONT POPULAIRE prendra, en toutes circonstances, la défense des instituteurs matériellement en appuyant leurs revendications, en exigeant pour eux des traitements honnêtes qui leur permettent de se consacrer totalement à leur sacerdoce ; moralement, en sonnant le rassemblement autour de l'école toutes les fois que, ouvertement ou non, le fascisme et le cléricanisme la menacent.

4° La construction sociale et la défense républicaine exigent qu'un esprit nouveau de libre collaboration anime dans tous les domaines l'oeuvre d'éducation.

Le FRONT DE L'ENFANCE popularisera les mots d'ordre de l'école nouvelle prolétarienne: pour l'activité communautaire, pour une discipline libératrice, pour une école liée à la vie et aux destinées des masses populaires.

5° LE FRONT DE L'ENFANCE, conscient des graves dangers que font courir à l'enfance et à la jeunesse les publications pour enfants et le cinéma mercantile, entreprendra d'urgence une grande campagne pour dénoncer les entreprises obscurantistes, encourager et soutenir les initiatives libératrices, prendre enfin dans ces domaines toutes mesures pour que naissent la véritable presse pour enfants, les théâtres et cinémas pour enfants.

6° Pour ces buts, le FRONT DE L'ENFANCE groupe toutes les organisations scolaires et post-scolaires: coopératives scolaires, patronages, caisse des Écoles, organisations sportives, organisations d'enfants, etc., ainsi que les diverses organisations d'adultes susceptibles de soutenir les revendications du FRONT DE L'ENFANCE: Associations de Parents, syndicats et organisations diverses.

Le FRONT DE L'ENFANCE suscitera d'ailleurs, là où il n'en existe pas, la naissance et le développement d'associations scolaires et para-scolaires, décidé qu'il est, sans refuser l'adhésion des personnalités, à être le plus possible une sorte de large trait d'union entre organisations ouvrant toutes, dans leur milieu spécial, selon les modalités qui leur sont propres, tout en concourant à la vaste oeuvre de rénovation.

7° LE FRONT DE L'ENFANCE n'oublie pas que le développement, l'éducation, les progrès de l'enfance sont conditionnés d'abord par le milieu social et politique, qu'il ne saurait y avoir de sérieuse amélioration sans une amélioration du standard de vie des travailleurs, sans une plus large conception des libertés sociales.

C'est pourquoi, sans participer directement aux luttes politiques, le FRONT DE L'ENFANCE agira en complète liaison avec toutes les organisations qui ouvrent contre le fascisme, pour l'avènement d'une société meilleure, qui nous permettra de marcher victorieusement vers la conquête des buts ci-dessus.

#### **Pourront adhérer au FRONT DE L'ENFANCE :**

1° Les organisations diverses, scolaires et péri-scolaires, philosophiques, syndicales et politiques qui s'intéressent à l'enfance et qui verseront une subvention volontaire dont le taux pourra être fixé ultérieurement

2° Les personnes qui verseront une cotisation de deux francs.

A l'assemblée constitutive de Moulins étaient représentées, sous la présidence d'honneur de Romain Rolland, les associations suivantes : Union Locale de Moulins, Syndicat National des Instituteurs (Allier), Jeunesses Socialistes, Cartel des Services Publics, Patronage Laïque de Moulins, Ligue des Droits de l'Homme (Moulins), Groupe Français d'Éducation Nouvelle, Comité Amsterdam-Pleyel (Creuse), Rassemblement mondial des Femmes (Creuse), Coopérative de l'Enseignement Laïque, Parti Socialiste (Allier), Union Départementale de la C.G.P.T.

Toutes ces associations ont donné leur adhésion au Front de l'Enfance.

Les Jeunesses Communistes avaient envoyé un observateur.

**Le Bureau provisoire suivant a été élu**

Président d'honneur: Romain ROLLAND.

Secrétaire général: C. FREINET.

Secrétaire à la propagande: Dr Henri WALLON, du Groupe Français d'Éducation Nouvelle.

Trésorier : un délégué du mouvement Amsterdam-Pleyel.

Pour adhérer, s'adresser à C. FREINET, à Vence (Alpes-Maritimes). C. C. Marseille 115.03.